

# REGLEMENT DU CONCOURS CAKE DESIGN & PATISSERIE

Paris // Bordeaux // Lille // Lyon // Nantes // Montpellier // Toulouse

# e.artsup

L'école de  
la passion créative

## Article 1 : ORGANISATIONS

e-artsup, société à responsabilité limitée [SARL] déclarée E-ART SUP INSTITUT immatriculée au RCS de Créteil SIREN 435 395 843 code NAF 8542Z e-artsup

24, rue Pasteur 94270 Le Kremlin-Bicêtre, organise un concours de photographies du 7 avril 2017 au 14 avril 2017 en partenariat avec l'atelier Gaston et la blogeuse Marion Bel.

Le thème de ce concours est « Cake design & Pâtisserie ». Le concours s'organise au sein de e-artsup et l'opération sera portée à la connaissance du public avec les moyens du son service communication (site Internet, newsletters, réseaux sociaux, affiches, ...)

## Article 2 : PARTICIPANTS

Ce concours est ouvert à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine.

## Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il suffit de liker sur Instagram la photographie de la pâtisserie que l'on souhaite voir réalisée.

## Article 4 : PROCESSUS DE SELECTION

Du 14 au 18 avril 2017, un tirage au sort sera effectué parmi tous les votants.

Les résultats seront communiqués sur notre compte Instagram @eartsup le mardi 18 avril 2017.

## Article 5 : PRIX

1er prix : Un assortiment de pâtisseries réalisées par le chef pâtissier Gaston

Les lots gagnés ne pourront être ni négociés, ni échangés contre valeur par e-artsup. Le gagnant sera contacté par le biais de son profil Instagram.

## Article 6 : INFORMATIONS LEGALES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement. Conformément à la loi Informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant. Le jeu étant accessible sur la plateforme Instagram, [www.instagram.com](http://www.instagram.com), en aucun cas Instagram ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Instagram n'est ni organisateur ni parrain de l'opération. Les données personnelles collectées lors du Jeu sont destinées à la société organisatrice.

## Article 7 : AUTORISATION ET RESPONSABILITES

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, ou dommages causés à l'œuvre. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté. Pour toute demande particulière, autre que celle mentionnée dans ce règlement, e-artsup s'engage à en informer les auteurs et à n'utiliser les images qu'avec leur autorisation préalable.

## Article 8 : RESPECT DU REGLEMENT

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.